

# FICHE INSCRIPTION ACTIVITÉS MJC Saison 2024 - 2025

ADHÉRENT			
M Mme NOM:		PRÉNOM:	
DATE DE NAISSANCE : PROFESSION :			
ADRESSE :			
CODE POSTAL :	VILLE:		
TEL. FIXE: TEL. PORTABLE:			
MAIL (en majuscules):			
ACTIVITÉ	DATE DÉMARRAGE	JOUR	HORAIRES
	/20	LMMJVSD	De à
	/20	LMMJVSD	De à
	/20	LMMJVSD	De à
	ADHÉRENT		
M ☐ Mme ☐ NOM: PRÉNOM:			
DATE DE NAISSANCE : PROFESSION :			
TEL. FIXE : MAIL (en majuscules) :			
ACTIVITÉ	DATE DÉMARRAGE	JOUR	HORAIRES
-	/20	L M M J V S D	De à
	/20	L M M J V S D	De à
	/20	L M M J V S D	De à
	ADHÉRENT		
M Mme NOM: PRÉNOM:			
DATE DE NAISSANCE : PROFESSION :			
TEL. FIXE:  MAIL (en majuscules):			
ACTIVITÉ	DATE DÉMARRAGE	JOUR	HORAIRES
AOITIL	/20	L M M J V S D	De à
	/20	L M M J V S D	De à
	/20/20	L M M J V S D	De à
		<u> </u>	
MESURES EN CAS D'URGENCE SORTIE EN FIN D'ACTIVITÉ			
Je soussigné(e), Mme 🔲 M. 🗌			
NOM: mineurs:			C 1011
accepte que, mon (mes) enfant(s) participe(nt) à (aux)			
activité(s) ci-après mentionnée(s) et autorise le personnel 1) Prénom :			
utiles en cas d'urgence sanitaire ou médicale, cette 2) Prénom :			
autorisation incluant l'accord en cas de nécessité			
-,			
DROIT A L'IMAGE : acceptez-vous de paraître sur les médias de la MJC ? oui non			
A Ermont, le / /20			
Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription au dos de ce document, des statuts et du règlement intérieur de la MJC (consultable sur www.mjcermont.fr) et les accepte.			
Signature :			
Avez-vous besoin de la carte adhérent valant facture?			

## CONDITIONS GÉNÉRALES

## **ADHÉSION ANNUELLE**

L'adhésion à la MJC d'Ermont (24€ pour 1 adulte / 18€ pour les moins de 18 ans / 48€ pour 3 membres et plus d'une même famille) est obligatoire. Elle est payable uniquement en espèces ou en chèques (pas en chèques vacances ANCV). L'adhésion n'est pas remboursable sauf dans le cas où l'adhérent décide de ne pas poursuivre l'activité dans les 15 jours suivant la date de son inscription.

L'adhésion est valable sur la saison considérée. Elle permet d'accéder aux ateliers annuels ou aux stages, d'être couvert par une assurance responsabilité civile, mais aussi de prendre part à l'Assemblée Générale de la MJC ou d'être candidat au conseil d'administration et de participer à la vie de la MJC.

#### **COTISATION**

La cotisation à une activité est payable en espèces, chèques vacances ANCV et en chèques (1 à 3 chèques). Une réduction de 10% est appliquée sur la seconde activité et 15% sur les suivantes. (Seules les activités suivies d'un astérisque \* figurant sur le programme des activités de la MJC ne font pas l'objet de cette réduction). Les inscriptions à une activité sont prises en compte par ordre d'arrivée et uniquement si le dossier d'inscription est complet (fiche renseignée et paiement intégral effectué).

Tout adhérent, s'il ne souhaite pas poursuivre l'activité, peut demander la restitution entière de son paiement au 30/09/2024 ou dans les 15 jours suivant la date de son inscription. **Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année.** 

Si le nombre de participants est insuffisant dans un atelier, la MJC se réserve le droit de l'arrêter à compter de la fin du mois d'Octobre, en remboursant l'adhérent au prorata du nombre de séances restantes.

L'inscription est un engagement pour l'année. Elle marque la volonté de l'adhérent de défendre les valeurs de l'association au-delà de la seule pratique de loisirs.

#### **ADHESION AUX STAGES**

Pour les personnes non adhérentes et participant à un stage, le montant de l'adhésion est fixé à 6€ par période de stages pour les moins de 18 ans et 8€ pour les adultes. Après trois participations aux périodes de stages, le participant sera considéré comme adhérent de la MJC à part entière et ne paiera plus le tarif de l'adhésion pour les stages suivants.

La MJC se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre de participants est insuffisant.

(Périodes de stages : Toussaint, Février, Printemps, Eté).

#### **RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION ADHÉSIONS ACTIVITÉS** COTISATIONS **TOTAL** Nbre Tarif Total Α 24€ Ε 18€ 10% F 48€ A PAYER 15% SA 8€ SE 6€ **Total Adhésions Total Cotisations** MODE DE REGLEMENT INFORMATIQUE ET LIBERTÉ CHEQUE CHEQUES VACANCES ESPECES reçu n°...... Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées €Bq exclusivement à la gestion interne de nos Adhéson+Cot. n° chq activités. Conformément loi à €Bq 1/3 Cotisation n° chq « informatique & liberté» du 6 janvier 1978 et à la RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès et €Bq 1/3 Cotisation n° chq de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant directement à Certificats médicaux fournis OUI NON l'accueil de la MJC.